

# CHAMPIONNAT DU LOT D'ECHECS INDIVIDUEL toutes catégories 2023

## Règlement

Dans ces règles, les termes "joueur" et "il" doivent s'entendre tant au masculin qu'au féminin. Dans ces règles les termes, FFE signifie Fédération Française des Echecs et FIDE signifie Fédération Internationale Des Echecs.

- Article 1 Organisation
- Article 2 Règles
- Article 3 Tournoi
- Article 4 Participants
- Article 5 Prix
- Article 6 Divers

### Article 1 – ORGANISATION

Le **Comité du Lot des Echecs** organise les dimanches 14 mai 2023 à Prayssac et le 21 mai à Saint-Céré le **Championnat du Lot individuel toutes catégories 2023**.

- 1.1 Responsable du tournoi Le directeur du tournoi est le président du Comité du Lot
- 1-2 Arbitrage L'arbitrage est assuré par M. Vincent DENIS, Arbitre Fédéral Open 2.

### Article 2 – REGLES

Les règles du jeu sont celles adoptées par le 88 e Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Goynuk (Antalya, Turquie). Ces règles sont entrées en vigueur le 1er janvier 2018.

- 2.1 Forfait Les joueurs absents sont déclarés forfaits 30 minutes après le début de chaque ronde.
- 2.2 Nulle par accord mutuel Sauf accord de l'arbitre, les joueurs ne peuvent pas proposer de nulle à leur adversaire avant le 40e coup joué et achevé.
- 2.3 Bye Un joueur peut prendre un seul « BYE » lors des 3 premières rondes, c'est-à-dire ne pas être apparié pendant une ronde, mais en marquant un demi-point (0,5 point). Pour cela il doit prévenir l'arbitre avant la fin de la ronde précédente.
- 2.4 Moyens de Communication Les joueurs ne sont pas autorisés à utiliser un moyen de communication durant les parties. Les téléphones portables ne devront émettre aucun son ni lumière. L'infraction à cette règle est sanctionnée par la perte de la partie.

### Article 3 – TOURNOI

- 3.1 Appariements Les appariements se font au système suisse (haley) en 5 rondes. Seuls seront appariés à la première ronde les joueurs ayant fait vérifier leur licence et réglé leurs droits. Les appariements sont effectués à partir du logiciel Papi. Les appariements sont officiellement affichés 15 minutes avant le début des rencontres.
- 3.2 Cadence de jeu Les parties se joueront en 1h00 avec un rajout de temps de 30 secondes par coups pour la totalité de la partie.
- 3.3 Horaires  
Inscription avant le 12 mai 2023 et pointage le dimanche 14 mai jusqu'à 08h45  
Ronde 1 : dimanche 14 mai 09h00  
Ronde 2 : dimanche 14 mai 13h00  
Ronde 3 : dimanche 14 mai 16h00  
Ronde 4 : dimanche 21 mai 09h30

Ronde 5 : dimanche 21 mai 13h30

3.4 Classement et départage Le classement est établi au nombre de points de parties suivant le barème : gain 1 point, nulle ½ point, perte 0 point. En cas d'égalité les joueurs seront départagés en appliquant successivement les systèmes suivants : Buchholz tronqué puis performance.

Sauf pour la première place qui se fera sur l'échiquier (2 parties en 5 + 2 puis Armageddon).

## Article 4 – PARTICIPANTS

4.1. Droits d'inscriptions L'inscription est gratuite pour les Lotois.

4.2 Inscriptions Les participants français doivent être en possession d'une licence A à la FFE.

4.3. Comportement des joueurs Un joueur absent, sans en avoir notifié l'arbitre, sera considéré comme ayant abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. Un forfait ou abandon non justifié fera l'objet d'une enquête administrative et sera signalé au Directeur Juridique de la DNA pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers. Immédiatement après l'issue de la partie, le vainqueur (le joueur ayant les blancs en cas de nulle) saisit le résultat à la table d'enregistrement et vérifie qu'il est correctement enregistré. Pour être prise en compte, une erreur à la ronde « r » doit être signalée à l'arbitre, au plus tard avant la publication des appariements de la ronde « r+2 ». Passé ce délai, la correction du résultat sera prise en compte seulement après la fin du tournoi, pour le classement individuel ELO du joueur (D8-C.0.04.2 LA). Les joueurs s'engagent à conserver, sur le lieu du tournoi et durant toute la période du tournoi, une tenue correcte. Il est interdit de fumer ou de vapoter dans l'espace de jeu (salle de tournoi et salle d'analyse) et devant la porte d'accès à la salle. Les analyses sont interdites dans la salle du tournoi, une salle étant réservée à cet effet, l'accès en sera interdit aux joueurs n'ayant pas conclu leur partie. Les joueurs acceptent d'être pris en photo à tout moment de la partie.

4.4. Respect du règlement Les joueurs s'engagent à respecter ce règlement et la Charte du Joueur d'Echecs en s'inscrivant au championnat du Lot Lent 2023

## Article 5 – PRIX

5.1. Attribution des prix Les prix sont intégralement remis à la place. Sauf mention contraire, les prix ne sont pas cumulables. Les joueurs toucheront toujours le prix le plus intéressant. Les prix ne seront remis qu'aux seuls joueurs présents à la cérémonie de clôture.

5.2. Liste des prix La liste des prix est affichée sur le site du tournoi et dans la salle de jeu. Elle peut être modifiée par l'organisateur jusqu'au début de la ronde 3.

Il y a quatre titres en jeu : Champion du Lot toutes catégories, Champion du Lot vétérans, Championne du Lot féminine et Champion du Lot jeune.

Dans chaque catégorie, sera déclaré **Champion du Lot (ou Championne du Lot)**, le joueur (ou la joueuse) qui aura obtenu le plus grand nombre de points à l'issue des rondes.

En cas d'égalité, le départage se fera dans l'ordre au buchholz tronqué puis à la performance sauf pour le titre de champion qui se fera sur l'échiquier.

## Article 6 - DIVERS

6.1 Photographies Les photographies ne sont autorisées qu'avec des appareils silencieux et sans flash lumineux. Toutes personnes participant au tournoi déclare accepter d'être pris en photo avec une éventuelle diffusion dans les médias.

L'arbitre Vincent DENIS

L'organisateur Vincent DENIS